



Déclaration liminaire du Sgen-CFDT Limousin CSAA du Lundi 6 novembre 2023

Madame la rectrice, mesdames et messieurs les membres du CSA académique,

Cette rentrée scolaire s'est faite sous l'ère de notre nouveau Ministre Gabriel Attal. Elle est encore marquée par son lot de réformes qui sont souvent mises en place dans l'urgence, sans étude d'impact et sans accompagnement au changement. Certaines sont annoncées à la presse par le président de la République et d'autres par le ministre de l'éducation sans avoir consulté celles et ceux qui devront les appliquer.

Pour le baccalauréat, les modifications en continu depuis 3 ans ont des conséquences sur l'orientation des élèves : Le nombre d'étudiantes et d'étudiants en classes préparatoires diminue à vue d'œil, les demandes d'entrée écoles d'ingénieur-es en sont en nette diminution. En juin 2024, nous devons cumuler : les épreuves de français, de philosophie, de spécialités et le grand oral. Les enseignantes et enseignants vont devoir jongler avec des corrections d'épreuves écrites, d'épreuves pratiques et d'épreuves orales... Une lourdeur qui va peser sur tous les services et tout cela au moment des résultats de Parcoursup.

Concernant maintenant la mise en place des bureaux des entreprises, le Sgen-CFDT est favorable au développement des liens avec les entreprises dans des collectifs de travail. Pour autant, qu'en est-il de la répartition du travail entre les DDFPT, leurs assistants et le responsable du bureau des entreprises. On nomme des responsables de bureau des

entreprises mais que vont devenir les assistants ? seront-ils nommés sur ce nouveau poste l'année prochaine ? Serviront-ils à reclasser les professeurs des lycées professionnels dont on fermera les spécialités ?

Que dire de la mise en place du PACTE ? Grand argument annoncé par notre ministère pour soi-disant augmenter le salaire des professeur·es et pallier notamment les absences de courte durée. Mais en réalité, peu d'enseignant·es ont signé le PACTE. Le Sgen-CFDT demande tout d'abord que les missions déjà réalisées par des équipes volontaires soient rémunérées ou mieux rémunérées, et plus généralement une revalorisation équitable et consistante pour tous les personnels, rien que pour pallier l'inflation et le déclassement subis depuis 30 ans et reconnaître l'intensification du rythme de nos métiers. Rien à voir donc avec la mise en place des pactes qui tendent insidieusement à diviser les équipes, compliquer l'organisation des services, sans parler du surcroît de travail pour les chefs d'établissement et les personnels administratifs.

Nous souhaiterions aussi revenir sur la perte d'attractivité de nos métiers et nos inquiétudes quant à la bonne forme de notre personnel. Depuis plusieurs années, les difficultés de recrutement se font de plus en plus ressentir. Trouver des remplaçant·es devient difficile, que ce soit des professeur·es ou des personnels administratifs. Les agent·es dans les établissements, les services doivent faire face aux postes non pourvus ou supprimés et effectuer le travail de plusieurs personnes. Nous rencontrons et écoutons trop de collègues épuisé·es. La pression sans cesse croissante pèse sur la qualité de vie au travail et engendre des faits de harcèlement : face aux injonctions toujours plus rapides et vides de sens, la survie passe souvent par une dégradation des relations professionnelles, ce qui mène à terme à une mise en retrait de tout un collectif. Le développement d'applications informatiques comme Opale et RenoirRh, qui sont imposées alors qu'elles ne sont pas au point, fragilise encore plus le personnel. D'ailleurs pour Opale, il a été mis en ligne non pas des modes opératoires mais des kits de survie : tout est dans le titre...

Pour le Sgen-CFDT, cette crise du recrutement ne se résoudra que par une sécurisation des parcours professionnels : titularisation, reclassement, formation continue, promotions, mutations. Ces opérations, dont les organisations syndicales ont été écartées, sont pourtant cruciales pour préserver la confiance des agent-es dans le système qui les emploie.

Enfin, nous souhaiterions revenir sur les traces indélébiles laissées par les assassinats qui ont été commis. L'École publique est et doit rester un lieu de partage et d'échanges, où la lumière l'emporte sur l'obscurantisme. Pour ce faire elle a besoin de mixité sociale et culturelle, de personnels bien formés, et de consignes qui ont du sens.